

COMMUNE
DE
L'ABBAYE



COMPTES 2020

TABLE DES MATIÈRES

Comptes de Fonctionnement & Bilan 2020

	Page	
Exposé des motifs	1 à 10	(10 pages)
Comptes de fonctionnement	11 à 17	(7 pages)
Récapitulation par natures	18	recto/verso
Bilan	19 à 20	(2 pages)
Tableau des amortissements Tableau de répartition des intérêts	21	recto/verso

* * * * * **Annexes** * * * * *

Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux	Annexe - A	page 1 -3
	Extrait Préavis	page 4
Groupement forestier du Mollendruz	Annexe - B	page 5
Rapport de la Protection civile	Annexe - C	page 6
SDIS Vallée de Joux	Annexe - D	page 7 -8
Vallée de Joux Tourisme	Annexe - E	page 9-11
Ordures ménagères et déchets Vallée de Joux	Annexe - F	page 12



Municipalité

L'Abbaye, le 19 avril 2021

Préavis municipal N°04/2021 Comptes 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers(ères),

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 1^{er} avril 1993, et du Règlement du Conseil communal du 1^{er} janvier 2016 (accepté lors de la séance du 6 octobre 2015), la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes communaux arrêtés au **31 décembre 2020**.

Vous trouverez également dans ce fascicule, soit directement en regard des comptes, dans l'intitulé, dans les annexes, les différents rapports de :

- Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux (ASIVJ)
- Groupement forestier du Mollendruz
- Protection civile Jura Nord-vaudois
- Service de défense incendie et secours de la Vallée de Joux, (SDIS VJ)
- Le rapport de Vallée de Joux Tourisme
- Déchets Vallée de Joux (décompte intercommunal)

L'exercice 2020 a été marqué par le Covid-19. Une pandémie causée par un virus arrivé de Chine initialement en fin d'année 2019 et dont les effets se sont fait connaître en Suisse en mars 2020, touchant de ce fait, le monde entier. C'est alors qu'un nouveau vocabulaire c'est imposé à nous avec des mots tels que pandémie, RHT, confinement, télétravail, test PCR, quarantaine et j'en passe, qui devait nous permettre de contenir et maîtriser rapidement la propagation de ce virus. En juin, malgré l'épée de Damoclès que le Conseil fédéral laissait planer sur nos têtes lié au risque d'une seconde vague, la situation semblait néanmoins se normaliser. Malheureusement, la prédiction fédérale s'est réalisée et ce deuxième acte fut plus violent que le premier dans les chiffres, engendrant de ce fait non seulement une crise sanitaire, mais une crise économique sans précédent depuis la seconde guerre mondiale. Les traces de cette crise vont se faire sentir sur plusieurs années et un retour à la normale est difficile, voire impossible à planifier.

- suite page 5

Durant l'année 2020, il a été délivré :

- 15x permis de construire (constr. ou transf.)
- 3x permis d'utiliser et/ou d'habiter
- 5x permis de fouille
- 27 dispenses d'enquête publique

Les comptes 2020

se présentent comme suit :

Aux charges	frs	7'727'554.19
Aux revenus	frs	7'742'555.67
Excédent de recettes	frs	+ 15'001.68

Le budget 2020 voté par le Conseil Communal, prévoyait :

Aux charges	frs	7'418'848.00
Aux revenus	frs	7'276'208.00
Excédent de dépenses	frs	142'640.00

Conseil communal

Le Conseil communal s'est réuni à 3 reprises au cours de l'année 2020. Les objets suivants ont été soumis à ses délibérations.

Mardi 16 juin 2020

Préavis 01/2020 (Réfection pont sur la Lionne (Rte cantonale) - ACCEPTE

Préavis 02/2020 (Comptes 2019) - ACCEPTE

Préavis 03/2020 (Véhicule multifonctions) – Retiré

Mardi 06 octobre 2020

Préavis 04/2020 (Modification règlement intercommunal SDIS) – ACCEPTE

Préavis 05/2020 (Réfection locaux communaux Le Predicant) - Retiré

Mardi 08 décembre 2020

Préavis 06/2020 (Budget 2021) -ACCEPTE

Préavis 07/2020 (Réfection du pont scierie (DP29) -ACCEPTE

Préavis 08/2020 (Réfection de la route Chez Besson) -ACCEPTE

Bureau du Conseil communal

Berney Luc, Président (01.01.2019)

Harlé Carole, Vice-Présidente

Rochat Jacques, Secrétaire du Conseil

Berney Marie-Josèphe, Scrutatrice

Cabras Roberto, Scrutateur

Poget Jean-Paul, Scrutateur suppléant

Jean-Claude Guillemin, Scrutateur suppléant

Conseil communal (législature 2016-2021) par ordre alphabétique

Baconnier Alain ; Membre

Berney Louis-François ; Membre

Bignens Yoan ; Membre

Bonny Jean-Victor ; Membre

Cabras Roméo ; Membre

Delbecchi Michèle ; Membre

Du Bois Bertrand ; Membre

Gras Thierry

Golay Pierre ; Membre

Grobet Heidi ; Membre

Meylan Pascale ; Membre

Peter Daniel ; Membre

Rochat Alain ; Membre

Rochat Laurent ; Membre

Rochat Steven ; Membre

Siegrist Hélène ; Membre

Vuilleumier Hugues ; Membre

Berney Gaël ; Membre

Berney Michel ; Membre

Bifrare Jean-Noël ; Membre

Bonny Joakim ; Membre (dém. 30.10.2020)

Dayagbo Sogoya ; Membre

Dias Mendes Henrique ; Membre

Favre Jämes ; Membre

Golay Jean ; Membre (décédé)

Golay Sylvette ; Membre

Magenat Gilbert ; Membre

Müller Bernard ; Membre

Reymond Mathieu ; Membre

Rochat Jacky ; Membre

Rochat Michèle ; Membre

Rochat Véronique ; Membre

Siegrist Werner ; Membre

TITRES - Dossier BCV 751.93.20				Estimation	Valeur comptable
3430 actions	de frs	1.--	B.C.V.	330309.00	27440.00
1030 actions	de frs	25.--	Romande Energie SA	1163900.00	25750.00
365 actions	de frs	1000.--	S.E.V.J. S.A.	pas de cours	365000.00
5 parts	de frs	100.--	Coop. Mut. Vaudoise	pas de cours	500.00
3 actions	de frs	100.--	S.A.P.J.V. L'Isle	pas de cours	-.--
10 parts	de frs	10.--	Coop. Vaud. Caution	pas de cours	1.00
735 actions	de frs	50.--	A.V.J. S.A.	pas de cours	-.--
286 actions	de frs	10.--	Travys SA Yverdon	pas de cours	-.--
5 actions	de frs	100.--	Cie Générale de Navigation sur le Lac Léman SA – Lausanne	6.25	500.00
parts	de frs	18500.--	Cie Navigation Lac de Joux	pas de cours	-.--
50 parts	de frs	75.--	Sté Asile du Marchairuz	pas de cours	1.00
1 part			Théâtre du Jorat s.v.n.	pas de cours	-.--
Total dossier BCV				1494215.25	419192.00

Dépôt 20 6.107.056.04 Crédit Mutuel de la Vallée S.A. -				Estimation	Valeur comptable
7 actions	de frs	100.--	Crédit Mutuel Vallée SA	7322.75	2310.00
Total dépôt Crédit Mutuel de la Vallée SA				7322.75	2310.00

Titres présentés				Estimation	Valeur comptable
2'413 actions	de frs	100.--	Centre Sportif Vallée	pas de cours	-.--
1 action	de frs	100.--	Centre sportif Vallée N°28'632	pas de cours	100.00
265 actions	de frs	100.--	Téléski du Lac de Joux	pas de cours	2.00
10 actions	de frs	100.--	Grottes de Vallorbe	pas de cours	-.--
5 parts	de frs	100.--	B.V.A Holding N°745 à 749	pas de cours	-.--
5 actions	de frs	1000.--	Cridec S.A. N°4580 à 4584	pas de cours	1.00
30 parts			Train à vapeur N°173 à 202	pas de cours	1.00
5 parts	de frs	100.--	Centre Nordique du Mollendruz N°36 à 40	pas de cours	-.--
5 parts	de frs	100.--	Ass. Tourisme Social Vallorbe N°634 à 638	pas de cours	-.--
1 certificat	N° 51/08 de 55 actions nominatives de frs 800.-- et de 2 actions nominatives de frs 2'400.-- libéré à 100% - Valorsa Penthaz			pas de cours	-.--
1 certificat de parts sociales			Fondation Espace Horloger	pas de cours	1.00
40 parts	de frs	250.--	A.F.V.-B.V.	pas de cours	-.--
5 parts	de frs	2000.--	Maison d'Accueil N°2000.04 à 2000.08	pas de cours	-.--
25 parts	de frs	100.--	Sté Asile du Marchairuz	pas de cours	-.--
25 parts	de frs	200.--	Grenadiers Les Bioux	pas de cours	-.--
5000.-	certificat de participation au capital Sodefior II			pas de cours	-.--
Total				-.--	105.00

Titres non présentés

150 actions	de frs	100.--	ValTV SA	pas de cours	15000.00
2100 parts			Tennis Club du Lac Brenet	pas de cours	1.00

Total Général				1501538.00	436608.00
----------------------	--	--	--	-------------------	------------------

Municipalité

Municipalité (législature 2016-2021)

Bifrare Christophe ; Syndic

Dicastères : Administration générale / Finances / Police des constructions / Tourisme / Aménagement du territoire.

Représentations et activités principales : Conseil d'administration de la SEVJ (Société Electrique Vallée de Joux : Vice-présidence) / PNRJV (Parc Naturel Régional Jura Vaudois suppl.) / ADAEV (ass. pour le développement des activités économiques de la Vallée) / Commission de salubrité / Commission de recours / Police des constructions / Vallée de Joux tourisme / Fonds Terra Joux / ValTV SA / GRIM (Groupement intermunicipalité) / ValRégEaux suppl. / Informatique / Ressources humaines / Groupement forestier du Mollendruz / UCV (Union des communes vaudoises)

Rochat Paul-Claude ; Vice-syndic

Dicastères : Domaines et Alpages / Forêts / Défense Incendie / Protection civile / Police

Représentations et activités principales : La Forestière + Sodefor / PNRJV (Parc Naturel Régional Jura Vaudois) / Convention de Tir sur le Mont-Tendre / La Garde du Lac / Coopérative du Marchairuz / Téléski du Lac de Joux (Conseil d'administration) / Délégué SEVJ (Société électrique Vallée de Joux) / Fête Nationale / Groupement forestier du Mollendruz

Grobéty Philippe ; Municipal

Dicastères : Voirie / Routes et Travaux / Eclairage public / Amarrages

Représentations et activités principales : Valorsa / Romande Energie / Conseil d'administration du Centre sportif / SEVJ (délégué) / FHVJ (fondation de l'Hôpital de la Vallée de Joux) / Conseil d'administration de l'AVJ (Autos-transport Vallée de Joux : Présidence) / Amarrages / Commission des traitements / ValRégEaux / Pôle Santé Vallée de Joux.

Berktoold Patrick ; Municipal

Dicastères : Instruction publique et Cultes / Affaires sociales / Sociétés culturelles et sportives / Cimetières / Pompes funèbres

Représentations et activités principales : Comité directeur de l'ASIVJ (Association scolaire intercommunale Vallée de Joux) / Conseil d'administration de la SEVJ (Société Electrique Vallée de Joux) / ASPMAD (Association pour la santé la prévention et le maintien à domicile) / ARAS (Association de communes région RAS Jura – Nord vaudois) et AJOVAL (Réseau enfance Orbe la Vallée) / Conseil de Fondation de l'IDEA / Comité de l'Ecole de musique / Comité des Pompes funèbres – Cimetières / Conseil de Fondation Ruth et Friedrich Grohe / Conseil de Fondation Aide Familiale / Délégué régional au Réseau Santé Nord Broye (RSNB) / Délégué à l'AG de Pro Senectute Vaud.

Piazzini Claude ; Municipal (depuis fév. 2019)

Dicastères : Epuration et PGEE / Aménagements du territoire (LATC) / Bâtiments

Représentations et activités principales : Conseil d'administration de l'AVJ (Autos transports Vallée de Joux) / GRIM (Groupement intermunicipalité) / Fondation de l'Espace Horloger / Délégué à l'ASIVJ (Association scolaire intercommunale Vallée de Joux) / Contrôle des citernes / Commission de salubrité / ValRégEaux Codir.

Administration générale, finances

Les comptes de l'exercice 2020 se présentent de la manière suivante :

a) Excédent de recettes avant amortissement et l'évaluation de correction de la participation au fonds de péréquation et à la facture sociale cantonale :	frs.			frs. +1'018'928.53
b) Amortissements :			Totaux	frs. - 463'926.85
Obligatoire (budgété)	frs.	426'290.00		
Supplémentaires et arrondis	frs.	37'636.85		
c) Attribution Fonds réserve générale	frs			- 148'000.00
d) Evaluation correction participation fonds de péréquation : (à payer)	frs			- 266'000.00
e) Evaluation correction facture sociale cantonale : (à payer)	frs			<u>- 156'000.00</u>
Excédent de recettes après attributions et correction (péréquation):	frs			<u>+ 15'001.68</u>

le résultat de l'exercice 2020 est bénéficiaire, les différences notables par rapport au budget sont les suivantes :

Bonus sur péréquation 2019, ainsi que Gendarmerie	fr.	222 453.00
Estimation s/péréquation 2020 - à payer (266'000.- + 156'000.-)	fr.	-422 000.00
Retour s/péréquation 2020 (déjà au budget)	fr.	186 000.00
Attribution Fonds réserve générale	fr.	-148 000.00
Charges plus élevées (comparasion s/budget) - chapitre divers	fr.	-35 550.00
Charges plus élevées (comparasion s/budget) - chapitre 111	fr.	-32 600.00
Charges plus élevées (comparasion s/budget) - chapitre 150	fr.	-85 300.00
Charges plus élevées (comparasion s/budget) - chapitre 328	fr.	-39 975.00
Charges plus élevées (comparasion s/budget) - chapitre 420	fr.	-44 780.00
Charges plus élevées (comparasion s/budget) - chapitre 450+451	fr.	-28 575.00
Charges plus élevées (comparasion s/budget) - chapitre 730	fr.	-15 110.00
Charges moins élevées (comparasion s/budget) - chapitre divers	fr.	72 685.00
Charges moins élevées (comparasion s/budget) - chapitre 110	fr.	34 225.00
Charges moins élevées (comparasion s/budget) - chapitre 220	fr.	30 190.00
Charges moins élevées (comparasion s/budget) - chapitre 322	fr.	32 640.00
Charges moins élevées (comparasion s/budget) - chapitre 430	fr.	63 680.00
Charges moins élevées (comparasion s/budget) - chapitre 500 à 550	fr.	45 552.00
Charges moins élevées (comparasion s/budget) - chapitre 640-650-660	fr.	16 845.00
Recettes « globales sur le chapitre impôts »	fr.	305 260.00
Résultat +15'000.- / soit Budget - 142'640.- + env. 157'640.- - ci-contre	fr.	157 640.00

La marge d'autofinancement pour l'année 2020 est d'env. frs. 852'400.00 (cf. page suivante) différence entre les charges et recettes « épurées » (CFE et RFE).

Les ratios financiers MA/EN et MA/RFE sont « presque idéaux ».

Péréquation et facture sociale par rapport au budget

Une correction de frs. 422'000.00 (266'000.00 et 156'000.00) a été estimée en rapport avec les acomptes payés pour l'année 2020 et ceux qui seront réellement dus, selon les recettes enregistrées.

Pour information ci-dessous l'évolution de la valeur du point d'impôt des années 2016 à 2020

Valeur du point d'impôt - comptes 2016 : frs 41'169.-

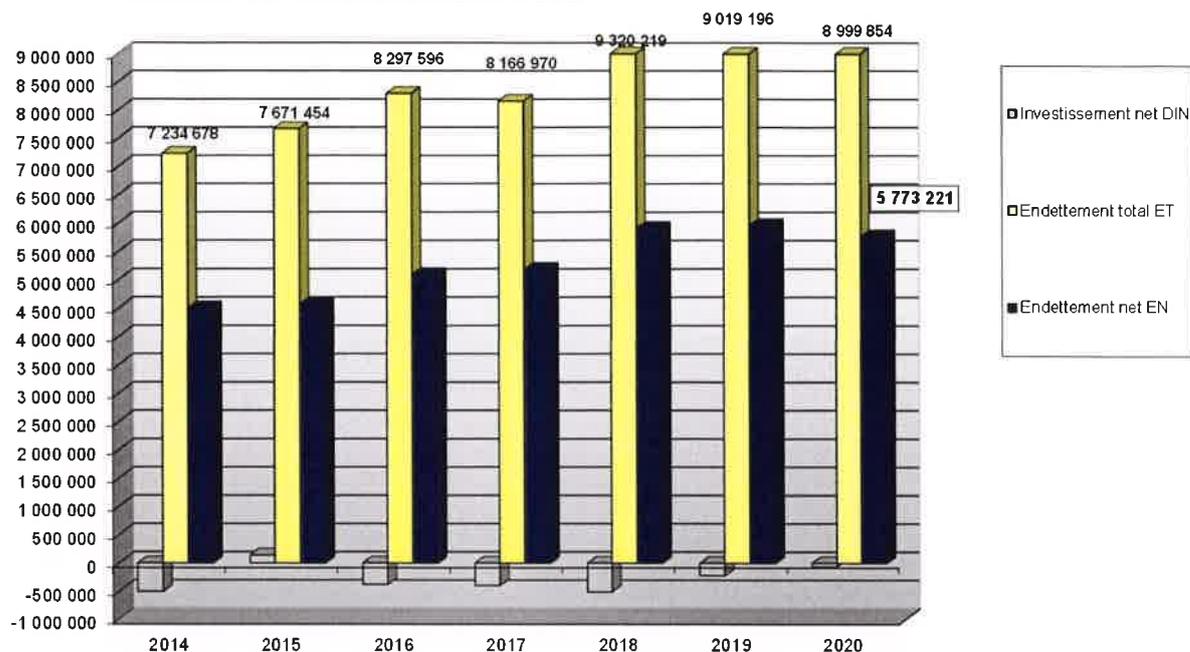
Valeur du point d'impôt - comptes 2017 : frs 47'795.-

Valeur du point d'impôt - comptes 2018 : frs 44'629.-

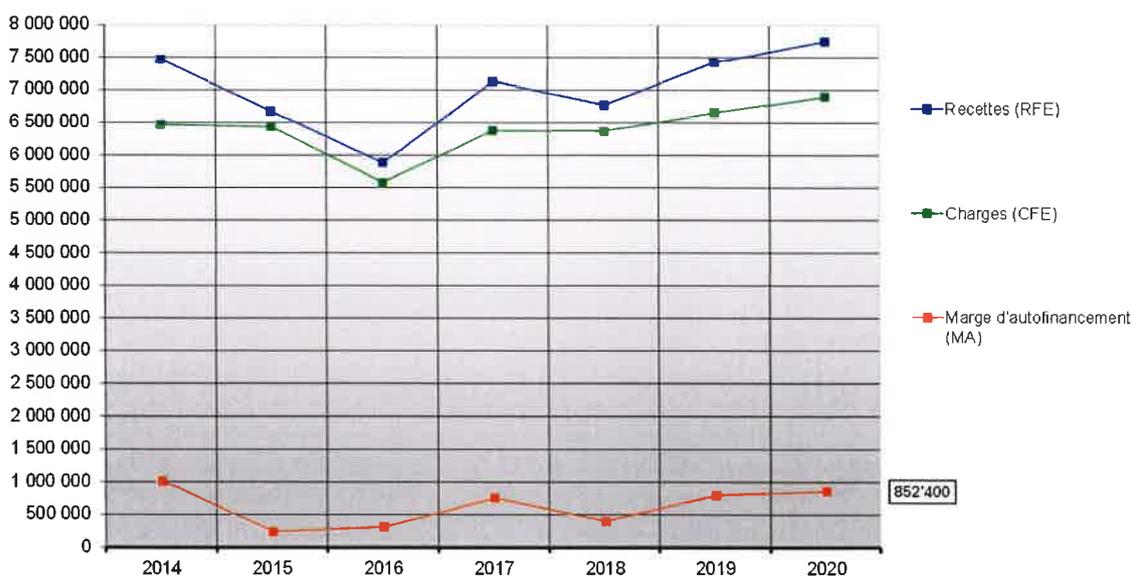
Valeur du point d'impôt - comptes 2019 : frs 46'766.-

Valeur du point d'impôt - comptes 2020 : frs 49'511.-

Evolution de l'endettement 2014 à 2020



Evolution des comptes de fonctionnement "épurés" de 2014 à 2020



« Quotité de la dette brute » l'échelle d'évaluation est la suivante :

< 50%	Très bon
50% - 100%	Bon
100% - 150%	Moyen
150% - 200%	Mauvais
200% - 300%	Critique
> 300%	Inquiétant

Analyse comptable 2020

L'actif disponible (AD : compte postal, placements, débiteurs et transitoires) comprend toutes les liquidités alors que l'endettement total (ET : dettes à long terme, dettes à court et moyen terme, créanciers et transitoires) représente les engagements de la commune vis-à-vis de l'extérieur.

La différence entre (ET) - (AD) représente l'endettement net (EN).

Année (fin)	Population (au 31.12.)	ET - AD (EN)	EN / Habitant frs.
2010	1311	4'283'341	3'267.23
2017	1'492	5'191'378	3'479.45
2018	1'481	5'914'050	3'993.28
2019	1'481	5'967'603	4'029.44
2020	1'473	5'773'221	3'919'36

De plus, l'endettement net (EN) est le meilleur indicateur du niveau d'endettement communal, le tableau ci-dessous montre son évolution (rapport MA/EN). On estime que ce ratio devrait si possible rester supérieur à 15% et ne pas être en dessous de 5%.

L'évolution des comptes de fonctionnement est également mentionnée dans le même tableau, le rapport (MA/RFE) idéal serait qu'il soit supérieur à 10%. (Illustration graphique, voir ci-contre)

Année (fin)	Charges (CFE)	Recettes (RFE)	Marge d'autofinancement (MA)	MA / EN (devrait > 15%)	MA / RFE (devrait > 10%)
2010	6'488'839.73	6'735'005.14	+ 246'165.41	5.75%	3.66%
2017	6'376'059.94	7'122'605.33	+ 746'545.39	14.38%	10.48%
2018	6'367'348.00	6'762'594.60	+ 395'246.60	6.68%	5.84%
2019	6'635'726.26	7'417'375.93	+ 781'649.67	13.10%	10.54%
2020	6'887'955.83	7'740'355.87	+ 852'400.04	14.76%	11.01%

D'autre part, l'analyse de la structure du Bilan permet de :

1. S'assurer de la couverture financière des fonds de réserve.

Le montant des actifs disponibles (AD) après déduction des engagements courants, correspond à l'**AD net**. Celui-ci doit être supérieur ou égal au montant des réserves (N°928 du Bilan)

	2019	2020
Actifs Disponibles (910 + 911 + 912 + 913) /. 9123	3 051 593.23	3 226 633.17
Engagements courants (920 + 923 + 925)	-900 276.17	-1 233 094.38
Actif Disponible net	<u>2 151 317.06</u>	<u>1 993 538.79</u>
Fonds Réserve (928)	-720 833.00	-962 834.00
La différence est supérieure de fr.	1 430 484.06	1 030 704.79

2. Contrôler que le niveau des emprunts ne soit pas supérieur aux investissements.

Le montant des immobilisations devrait être supérieur ou égal au montant des emprunts.

	2019	2020
Immobilisations (912 + 914 + 915)	7 747 551.25	7 810 172.20
Emprunts (921 + 922)	-8 118 920.00	-7 766 760.00
La différence est supérieure de frs.	-371 368.75	43 412.20

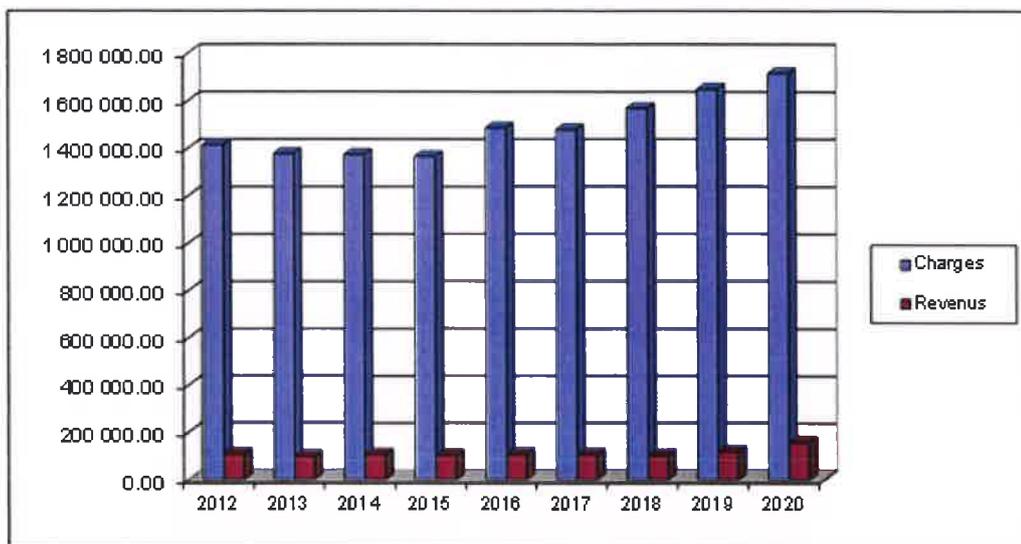
La « Quotité de dette brute »

	2019	2020
Calculé sur les emprunts et fonds (920 à 923) divisé par (RFE)	115.82 %	106.82%
	(8'268'950.33) /	(7'740'355.87)

ADMINISTRATION



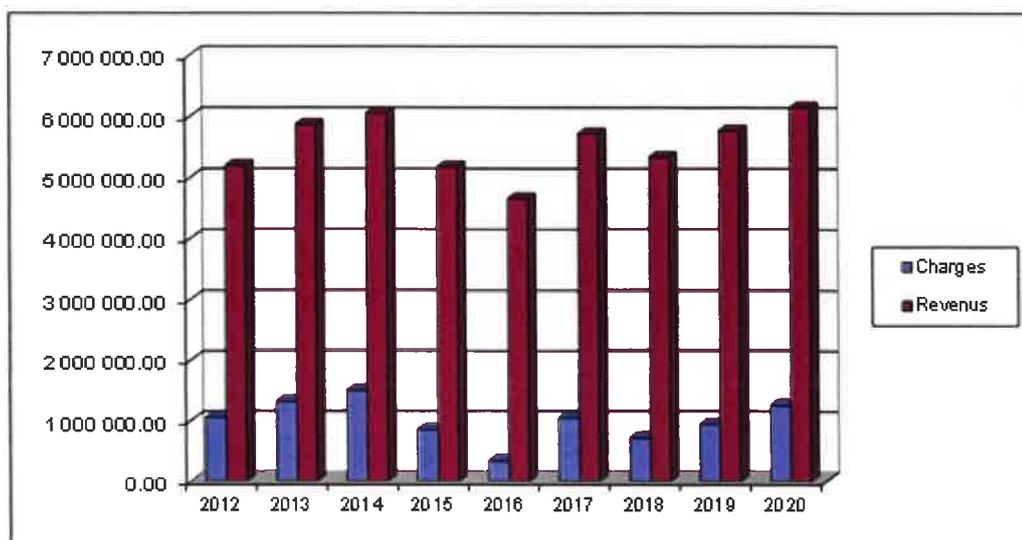
Année	Charges	Revenus
2012	1 415 617.24	108 213.55
2013	1 378 326.34	98 184.73
2014	1 373 555.28	107 116.85
2015	1 366 493.77	103 489.20
2016	1 487 055.36	107 352.95
2017	1 479 125.53	106 528.10
2018	1 569 443.65	103 155.21
2019	1 649 896.60	120 007.78
2020	1 715 991.47	156 610.30



FINANCES



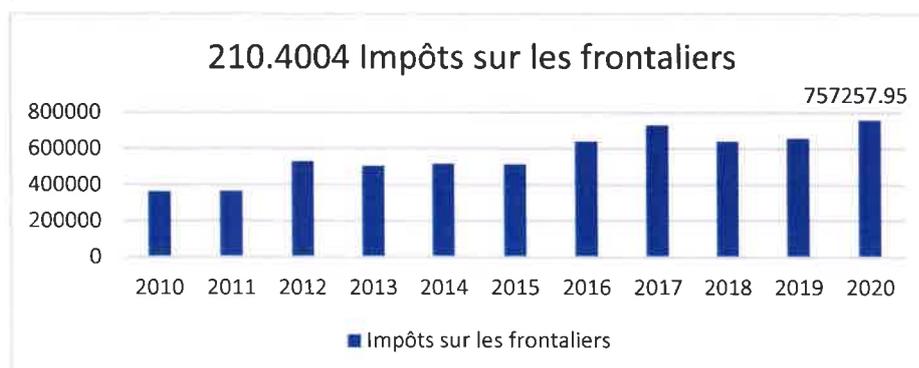
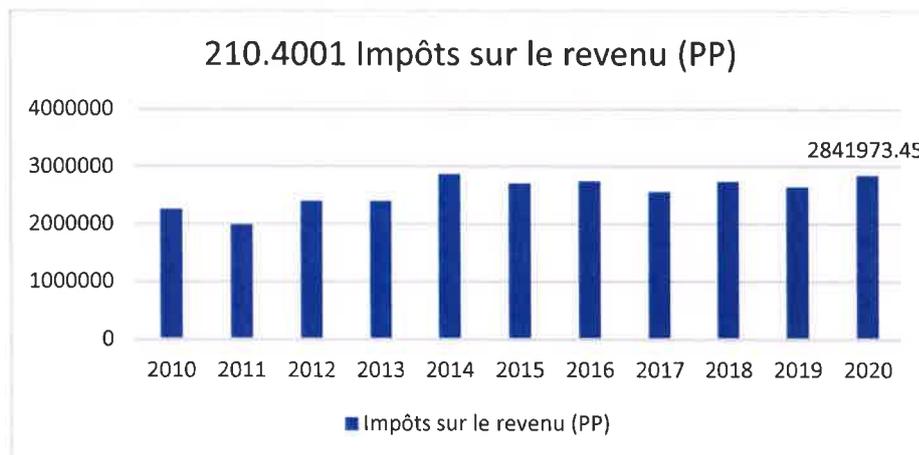
Année	Charges	Revenus
2012	1 050 023.33	5 201 910.97
2013	1 314 043.94	5 874 238.71
2014	1 495 373.44	6 056 743.67
2015	847 630.25	5 179 944.38
2016	326 998.54	4 661 496.05
2017	1 041 855.91	5 722 311.32
2018	710 971.11	5 341 163.79
2019	936 460.53	5 776 553.84
2020	1 252 993.08	6 154 254.98



En ce qui concerne la Vallée de Joux et la commune de l'Abbaye plus particulièrement, les entreprises horlogères ont dû au début massivement recourir aux RHT (indemnité pour réduction de l'horaire de travail) et aux prêts sans intérêts. En revanche, à offres équivalentes, les indépendants, commerçants, hôteliers et autres, qualifiés de "non essentiels" ont énormément souffert, même s'ils ont su faire preuve de souplesse et d'imagination. Malgré des aides cantonales et fédérales, certaines peines à recevoir les aides promises. Au niveau communal, nous avons dû assurer la continuité des activités. Nous avons comme tout un chacun mis en place du télétravail, séparé les équipes, mis en place les séances de municipalité en visioconférence, participé au listage de nos anciens qui étaient isolés en les mettant en relation avec la jeunesse des Charbonnières pour faire leurs courses, pris de leurs nouvelles et géré le paiement différencié de leurs achats pour éviter des contacts inutiles. S'en est suivi le soutien aux indépendants notamment dans l'assouplissement des règles et le respect de ces dernières qui changeaient de semaine en semaine, ainsi que l'afflux de touristes dans les périodes plus tranquilles. En résumé, une période qui aurait pu nous permettre de faire un peu de rattrapage, c'est en réalité avérée bien plus chargée que d'accoutumée. En avril déjà, la municipalité s'est interrogée sur la possibilité de réduire la voilure, néanmoins, après une courte réflexion, il nous est apparu être de notre responsabilité de poursuivre nos engagements budgétaires de manière à continuer à apporter de l'eau au moulin de nos entreprises et indépendants.

A l'heure où nous bouclons le préavis des comptes 2020, soit en avril 2021, la situation s'est encore dégradée avec les nouveaux variants anglais et brésilien du virus et une troisième vague dépassant les deux premières, surtout chez nos voisins. Nos jeunes descendent dans la rue, nos aînés dépriment, les conséquences vont être au-delà de tout ce que nous pouvons malheureusement imaginer aussi bien sanitaire, économiquement que psychologiquement parlant.

Maintenant que le cadre est posé, analysons la situation au niveau des comptes communaux. Comme explicité ci-avant, si les aides étatiques ont permis de maintenir à flots nos entreprises, elles aident également nos finances. En effet, une commune comme la nôtre a la chance dans le cadre actuel de n'être pas dépendante d'une seule source de revenu, à savoir l'industrie, mais d'être diversifiée. Notre principal revenu étant celui des personnes physiques. Ainsi, aussi longtemps que les emplois sont garantis, nous bénéficions d'une certaine stabilité.

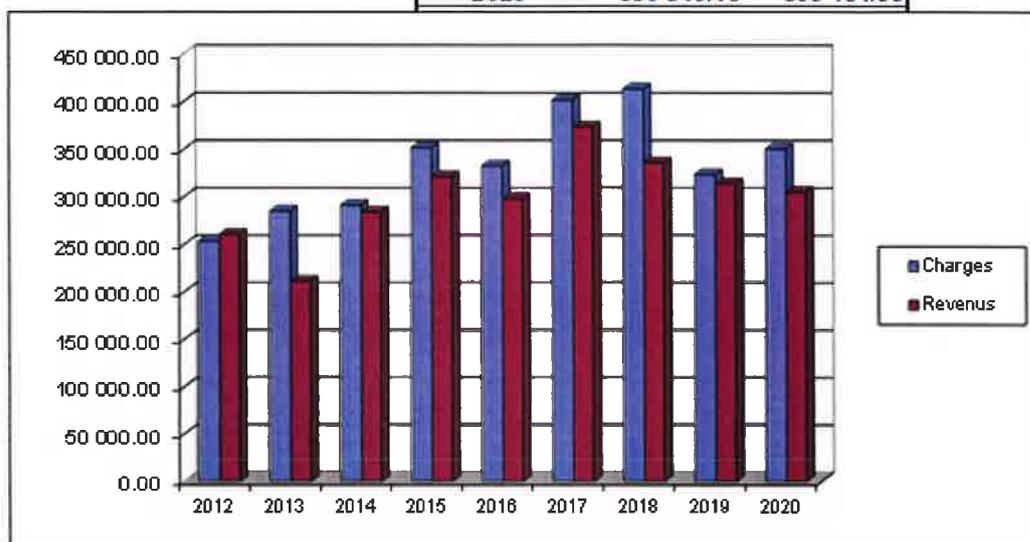


L'impôt sur les frontaliers représente également une bonne source de revenu (env.15 points d'impôt).

FORETS



Année	Charges	Revenus
2012	253 636.90	260 511.90
2013	285 044.25	211 085.40
2014	291 298.10	284 296.80
2015	351 843.90	321 696.70
2016	332 572.25	298 008.25
2017	401 777.70	373 736.70
2018	413 582.05	336 171.45
2019	323 752.80	314 180.50
2020	350 516.10	305 481.35



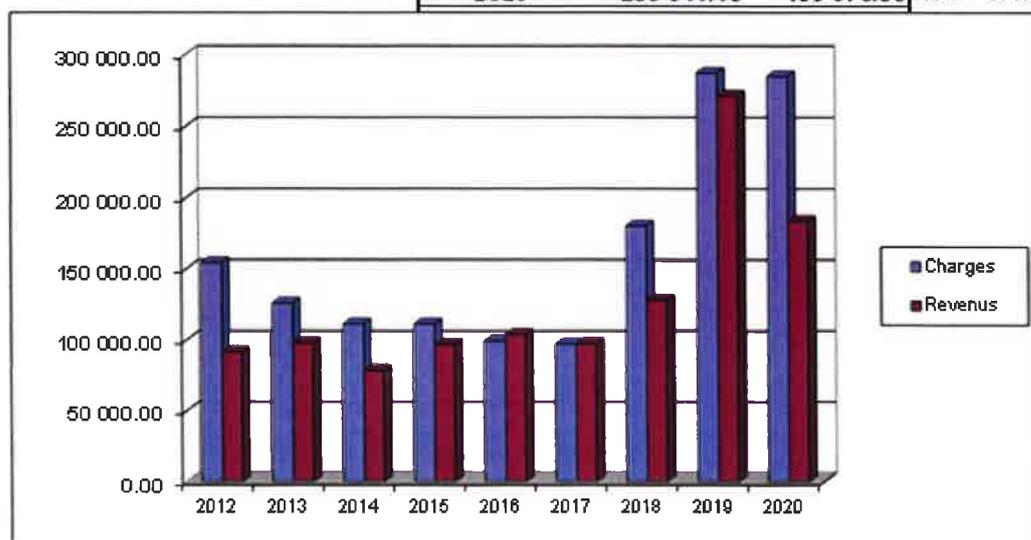
ALPAGES



Année	Charges	Revenus
2012	154 283.65	91 494.30
2013	125 828.65	97 962.80
2014	111 317.45	78 536.70
2015	111 320.70	96 756.40
2016	99 195.40	103 930.65
2017	96 993.55	97 296.40
2018	180 072.05	128 066.40
2019	287 360.55	271 499.60
2020	285 011.15	183 676.80

subv. AF 175200.-

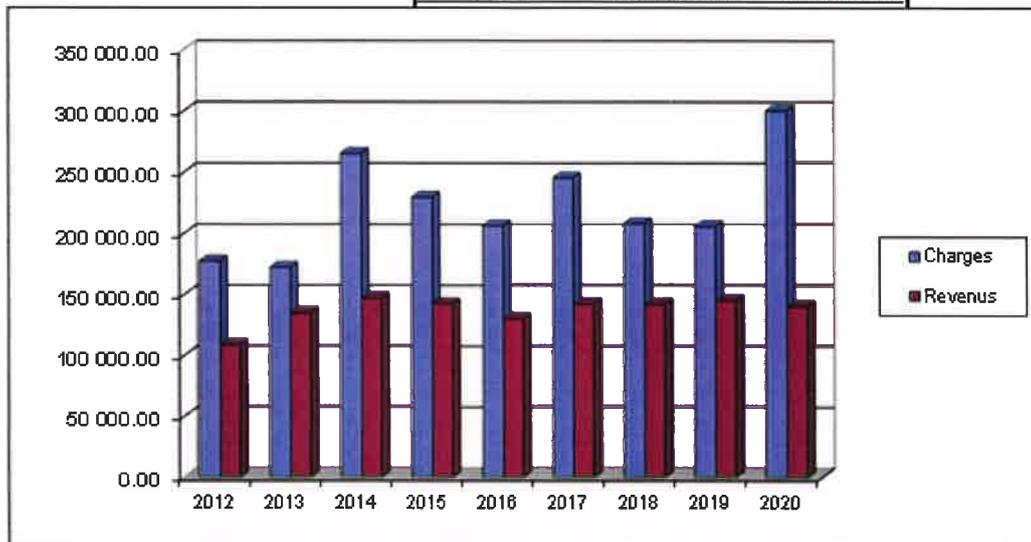
subv. AF 88'900.-



BATIMENTS



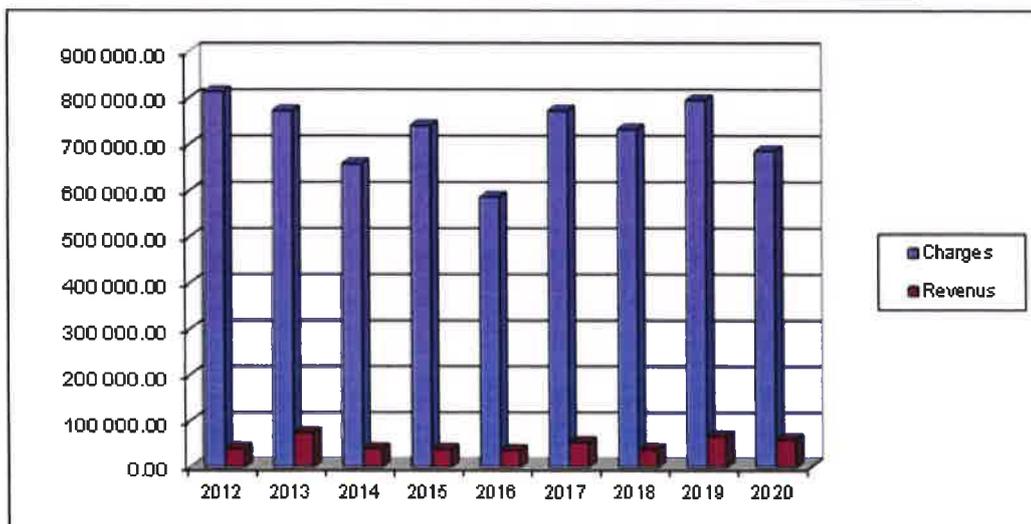
Année	Charges	Revenus
2012	177 260.85	108 409.15
2013	172 366.95	134 801.40
2014	265 352.15	146 954.00
2015	229 715.39	142 459.20
2016	206 411.25	130 148.65
2017	245 586.65	142 235.65
2018	208 356.25	141 975.45
2019	205 868.90	145 166.15
2020	300 354.45	140 474.50



TRAVAUX



Année	Charges	Revenus
2012	814 275.60	41 003.72
2013	772 721.35	74 595.42
2014	658 651.15	39 880.83
2015	740 861.90	39 439.15
2016	586 311.75	36 907.73
2017	772 749.40	52 035.03
2018	732 682.50	38 495.95
2019	795 582.95	66 954.11
2020	685 957.61	60 914.84



Travaux le Bucley (fosse-chaudière), selon le préavis N° 06-2019 (- travaux TERMINES)

Report travaux en 2019	frs.	44'380.25	
Effectués en 2020			
Alcord SA	frs.	146'915.00	
Ansermet	frs.	10'381.70	
Divers	frs.	7'737.15 =>	209'414.10
Amortissement AF (subvention)			frs. - 86'900.00
Amortissement arrondis			frs. - 23'514.10
Montant au 31.12.2020	compte	9141.19.06	frs. 99'000.00
Total dépensé au 31.12.2020 : <u>frs. 209'414.10</u>			

Crédit total selon le préavis de frs. 215'000.-

Réfection Pont s/Lionne (RC), selon les préavis N°01-2020 (- travaux TERMINES)

Carlin SA	frs.	72'118.60	
Thorens SA	frs.	9'862.00	
Divers	frs.	3'400.00 =>	85'380.60
Amortissement arrondis			frs. 0'380.60
Montant au 31.12.2020	compte	9141.20.01	frs. 85'000.00
Total dépensé au 31.12.2020 : <u>frs. 85'380.60</u>			

Crédit total selon le préavis de frs. 95'000.-

Association Scolaire Intercommunale Vallée de Joux.

L'année 2020, particulièrement bouleversée en raison de la crise sanitaire a impacté l'organisation générale des différents domaines du parascolaire ainsi que du quotidien des élèves. A ce titre, les membres du Codir étaient fortement sollicités pour répondre aux nombreuses interrogations et questionnements face à cette situation sans précédent, également aux directives voire injonctions cantonales quasi hebdomadaires. Il a donc fallu s'adapter rapidement avec les moyens à disposition, pour certaines situations improviser quelque fois, échanger souvent, renforcer la collaboration entre tous les acteurs qui gravitent dans le « monde de l'école » et surtout faire preuve de bon sens.

Vous trouverez ci-dessous un extrait du rapport d'activité de l'ASIVJ concernant l'année 2020 présenté aux membres de la commission de gestion de l'ASIVJ.

Le Comité de Direction :

La composition du Codir a quelque peu changé suite au départ de Mme Françoise Messer le 31.08.2020. C'est Sylvie Aubert Brühlmann, municipale de la commune du Lieu qui a intégré le Codir dès le 01.09.2020.

Le Codir a poursuivi ses réunions, environ toutes les 4 à 6 semaines, dans une salle de réunion de l'établissement Chez le Maître. Entre les séances, des échanges directs, par téléphone ou par courriel, des réponses aux courriers ainsi que des entrevues, ont permis de répondre rapidement aux affaires courantes, des demandes de parents par exemple.

Les sujets régulièrement traités ont été :

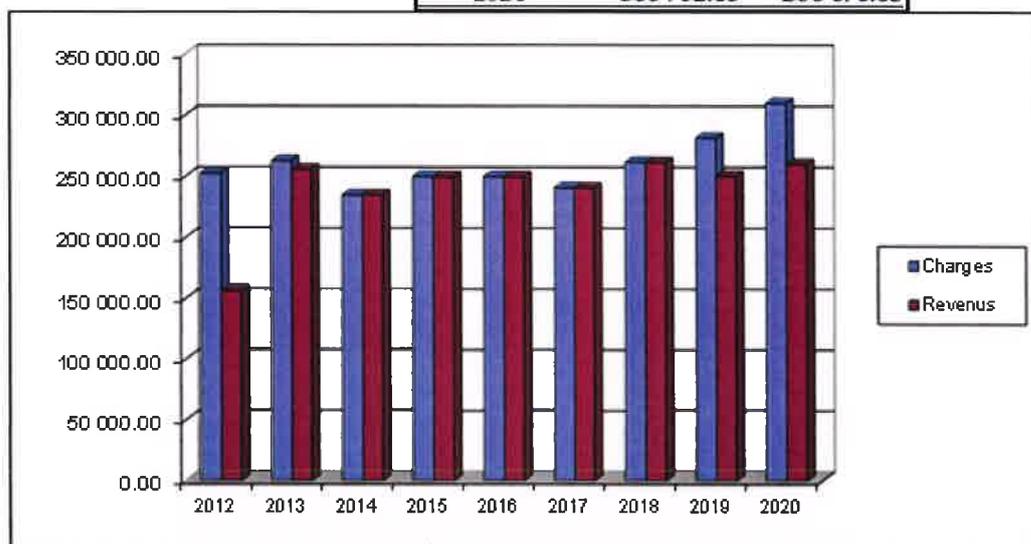
La Gestion des conséquences de la pandémie COVID19

Dès le 16 mars 2020, au moment de la fermeture des écoles, le Codir s'est mobilisé pour organiser au mieux le travail de chacun des membres du personnel œuvrant pour le parascolaire. L'équipe de cuisine a été mise à disposition de celle du PSVJ à l'hôpital, les accueillantes de midi ont été mises à disposition du Service d'assistance scolaire (SAS) et une délégation du Codir a participé régulièrement aux séances du groupe « Task force » de la commune du Chenit, pour la gestion de cette crise.

DECHETS



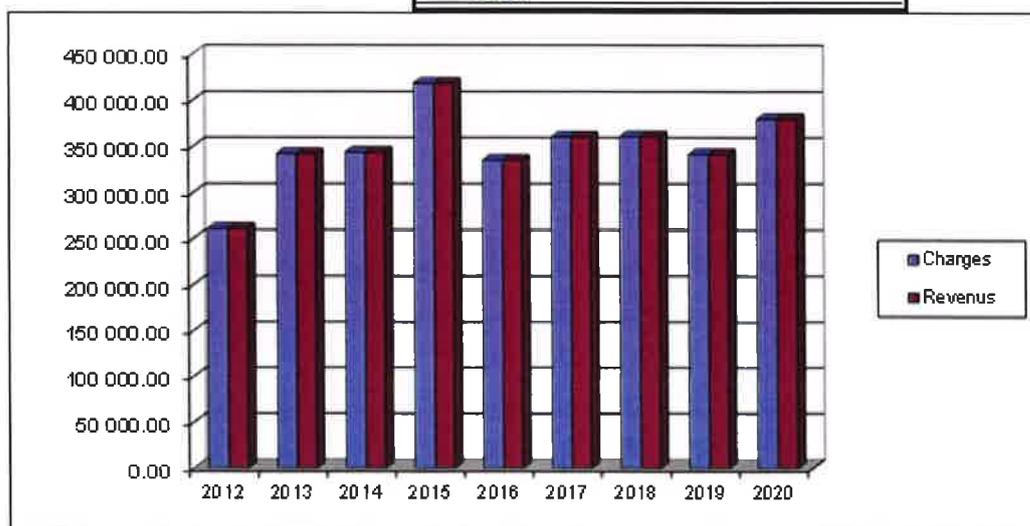
Année	Charges	Revenus
2012	252 627.50	155 884.75
2013	262 580.60	255 655.28
2014	234 596.75	234 588.20
2015	249 684.00	249 586.80
2016	249 610.05	249 590.95
2017	240 632.80	240 622.45
2018	261 594.70	261 406.45
2019	281 363.70	249 992.15
2020	309 792.35	260 076.35



EPURATION



Année	Charges	Revenus
2012	261 099.10	261 098.20
2013	342 117.03	342 114.95
2014	343 618.80	343 618.10
2015	418 392.50	418 370.65
2016	335 126.65	335 117.25
2017	360 241.55	360 241.20
2018	360 830.05	360 815.05
2019	341 730.35	341 727.30
2020	379 939.70	379 939.50



A la reprise des cours en présentiel le 11 mai, un suivi minutieux de l'application des directives et restrictions a été effectué afin que tout se passe « le moins mal possible ». Au vu de l'obligation de porter le masque pour les élèves de plus de 12 ans dans un premier temps et plus de 10 ans ensuite, le Codir a pris l'initiative de commander des masques en tissu auprès d'une artisane locale, à raison de deux masques par élève.

Le Projet « Ecole du futur – Futur de l'école »

Après avoir choisi deux variantes dans un premier temps, le groupe de travail a pris la décision de retenir la variante qui conserve les niveaux 1 à 4 dans les villages et réuni les niveaux 5 à 11 sur le site de Chez-le-Maître. Le mandat de l'étude de faisabilité, sur la base de cette variante, a été attribué au bureau d'architectes CCHE La Vallée pour un montant de frs 30'156.- TTC. Le contrat a été signé le 27 novembre 2020 après une séance de démarrage de l'étude. Le résultat de cette étude est attendu pour le premier trimestre 2021.

Afin de renforcer les synergies entre l'EPSVJ et l'ETVJ, cette dernière a mandaté le même bureau d'architectes pour sa propre étude de faisabilité en vue de ses projets d'agrandissement du site. Cela permettra de développer des projets d'infrastructures communs en vue d'une économie d'échelle et de moyens tant au plan des investissements qu'à celui des frais de fonctionnement.

A noter que la collaboration se poursuit avec la direction du Centre sportif qui, dès 2020, a décidé de mandater son directeur général M. Yan Rohrbach en tant que représentant au sein du groupe de travail.

L'Accueil parascolaire

UAPE/APEMS/APMI

L'Unité d'Accueil pour Ecoliers (UAPE) « Le Chat botté », de 36 places est gérée par la Fondation des Aristochats avec laquelle les membres du CODIR entretiennent d'étroites relations visant à favoriser une collaboration harmonieuse et constructive.

Avec la révision de la loi sur l'accueil de jour des enfants entrée en vigueur le 1er janvier 2018, les communes doivent offrir des accueils définis par cette loi. La réflexion concernant l'Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) pour les élèves de 5P et 6P s'est concrétisée par la création d'un accueil dans les locaux de la Cantonette situés à proximité du site scolaire du Brassus. La gestion de cette structure a été confiée à AJOVAL et les travaux nécessaires ont été réalisés à satisfaction de tous par la commune du Chenit, propriétaire du bâtiment. Un contrat a été signé entre l'ASIVJ et AJOVAL pour la livraison des repas de midi. L'ouverture de cet accueil a eu lieu à la rentrée scolaire d'août 2020. Elle peut accueillir 30 élèves en APEMS et 15 élèves en APMI (Accueil seulement sur la pause de midi)

En raison de la situation particulière de la pandémie COVID 19, les deux structures d'accueil ont fait face à une fréquentation en dessous des attentes. De plus l'UAPE a également fermé ses portes ce printemps pendant le confinement et ceci jusqu'au 11 mai.

Le Restaurant scolaire

Le personnel du restaurant scolaire, en l'occurrence le cuisinier M. Stéphane Lugon-Moulin ainsi que son assistante Mme Sabine Tissot poursuivent à notre grande et entière satisfaction un travail professionnel, en produisant non seulement des plats appréciés par les élèves tant par la qualité que leur variété. Ils contribuent également par leur contact avec les élèves à la construction d'une ambiance conviviale et de respect mutuel. Ces 2 collaborateurs sont donc très appréciés par les élèves et le personnel enseignant.

Concernant la gestion des achats, des stocks, des locaux nous ne pouvons que nous référer aux observations déjà effectuées lors de l'exercice précédente et mentionnés dans le dernier rapport. Nous soutenons cette collaboration par des rencontres et des contacts réguliers permettant de répondre aux éventuels besoins et attentes de nos deux collaborateurs.

Médiathèque de la Vallée de Joux : Eléments-clé 2020

Usagers

- Utilisateurs actifs : 723 usagers ayant empruntés au moins 1 document durant l'année écoulée (2019 : 740)
- Nouvelles inscriptions : 160 nouveaux usagers toutes catégories confondues (2019 : 195)
- Renouvellement des abonnements payants (adultes) : 99 renouvellements (2019 : 102)

Prêts et fréquentation

- Fréquentation horaires publics : 4'259 visiteurs (2019 : 5'297)
- Total des prêts : 25'375 prêts (2019 : 26'537)

Collections

- Nouvelles acquisitions : 1'536 documents achetés

Ecole

- 66 animations pédagogiques (132 périodes) pour les classes de 1 à 11^{ème} Harmos.
- Création d'un club de lecture pour les élèves de 9 à 11^{ème} Harmos (dès septembre 2020)

Manifestations publiques

- 4 rencontres Né pour lire
- Lectures à la plage : 3 vendredis en été
 - o Voir l'article de la [FAVJ](#)
- Escape game : 14 équipes de joueurs, tous les créneaux horaires réservés (complet)
 - o Voir l'article de la [FAVJ](#)
- Bricolage pour les enfants durant les vacances d'automne
 - o Voir l'article de la [FAVJ](#)

Covid-19

- Fermeture complète des locaux du 16 mars au 2 juin
- Mise en place d'un service de [commande en ligne](#) dès le 23 avril
- Lecture d'histoires pour les enfants sur [Val TV](#) (12 épisodes)
- Sélection de [ressources culturelles accessibles en ligne](#) mise à disposition des usagers sur notre site internet et sur les réseaux sociaux
- Annulation de nos manifestations habituelles : Samedi des bibliothèques, Journée de la lecture à voix haute, Nuit du Conte, certaines rencontres de Né pour lire

Commentaire

De manière générale, nous sommes satisfaits des chiffres obtenus en 2020, et ce malgré une fermeture complète de 11 semaines au printemps. Ils sont certes en légère baisse en comparaison à 2019, mais pas aussi bas qu'attendus. Les mesures sanitaires à respecter ne nous permettent pas, à l'heure actuelle, d'organiser des événements ce qui est très regrettable. De même que les usagers ne sont plus autorisés à s'installer dans nos locaux pour lire ou travailler durant les horaires publics. Nous perdons de ce fait la convivialité qui est au cœur de notre métier. Les bibliothèques restent toutefois les seules institutions culturelles à pouvoir rester ouvertes et nous ressentons le grand besoin du public à garder ce lien avec le savoir et la lecture.

Comme mentionné dans les commentaires des comptes, la production de repas a subi une baisse en lien avec la crise sanitaire et donc de la fermeture du restaurant entre du 16 mars au 8 mai et de la timide repris dès la rentrée. Dès le 11 mai et jusqu'à ce jour, l'équipe de cuisine a su s'adapter aux directives et recommandations exigeantes pour faire face à cette pandémie et ceci toujours avec professionnalisme et dans la bonne humeur.

La production annuelle de la cuisine est donc la suivante :

- 3'132 repas servis pour les élèves de l'EPSVJ
- 3'365 repas servis pour les enfants de l'UAPE
- 519 repas servis pour le personnel encadrant de l'UAPE
- 582 repas servis pour les enfants de l'APEMS
- 123 repas servis pour le personnel encadrant de l'APEMS
- Les ventes de la production pour les récréations s'élèvent quant à elle à frs 16'293,50

L'Accueil des élèves 7 à 11 à midi

Durant cette année, l'équipe a su s'adapter aux exigences qui étaient encore inattendues avant le 13 mars. Elle a également dû se familiariser avec le nouveau projet de gestion MonPortail qui est entré en fonction à la rentrée scolaire d'août. Sur ces différents points, le CODIR, soutenu par la responsable RH de la Commune du Chenit Maryline Riedo, a proposé du soutien, de l'aide et des formations afin que l'équipe soit le mieux équipée possible pour continuer sa mission. Une nouvelle collaboratrice a été engagée comme remplaçante afin de faire face à d'éventuelles absences des titulaires.

Les Devoirs surveillés

Les devoirs surveillés sont organisés de la manière suivante :

- Pour les élèves 4P à 6P sur le site des Cytises avec 4 surveillantes
- Pour les élèves 7P et 8P sur le site de Chez-Le Maître avec une surveillante

La fréquentation depuis la rentrée scolaire 2020-2021 est la suivante

- 23 élèves sur le site des Cytises
- 6 élèves sur le site de Chez-Le Maître

De manière générale, le nombre d'enfants qui ont profité de la prestation est inférieur à celui de l'année précédente, en plus particulièrement concernant les élèves des classes 7P et 8P. Par contre, on constate une augmentation du nombre d'élèves en 4P. Les surveillantes aux Cytises constatent de plus grandes difficultés d'apprentissage que les années précédentes, en particulier chez les plus jeunes, ce qui rend la gestion des devoirs surveillés plus complexe. Cette équipe est renforcée depuis début 2021.

Les Transports scolaires

Durant cette année 2020, la collaboration avec nos prestataires, AVJ SA et Travys SA a été excellente, renforcée notamment par la mise en place régulière de séances avec les chauffeurs de l'AVJ.

Pour la période de fermeture des écoles du 16 mars au 8 mai, le Codir a répondu favorablement à la demande de la direction de l'AVJ SA pour l'entrée en matière du paiement des frais fixes liés aux transports scolaires non effectués. En conséquence, la lecture des comptes au chapitre des transports n'apporte pas une diminution aussi importante que présumée.

La Médiathèque de la Vallée de Joux : (ci-contre)

Document rédigé par Mme Léa Cloux le lundi 15 février 2021.

Les Patrouilleurs

Une vingtaine de patrouilleurs et patrouilleuses adultes sont actifs sur 5 passages piétons. Des enfants patrouillent sur le 6ème passage piéton (Cytises), ainsi qu'en partie au Brassus. La prévention routière vaudoise est responsable de la formation de toutes ces personnes et veille à les annoncer au Bureau de prévention des accidents (BPA) qui les assure contre les accidents.

ACTIVITES DE POLICE



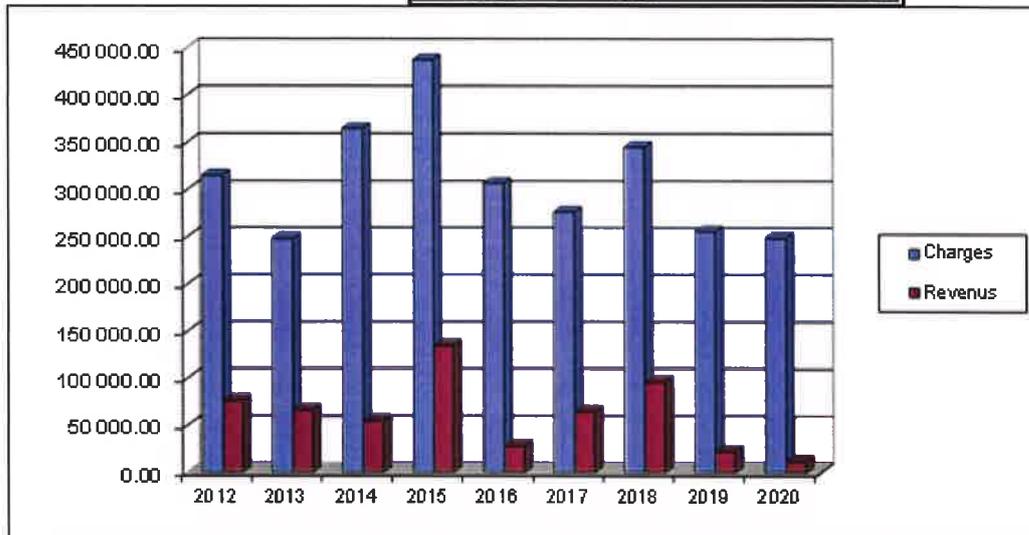
Année	Charges	Revenus
2012	315 314.88	76 178.75
2013	247 704.88	66 119.75
2014	364 730.20	54 703.40
2015	437 269.18	134 808.85
2016	307 036.24	27 913.00
2017	276 803.95	64 639.00
2018	345 229.50	96 287.75
2019	256 046.92	22 151.50
2020	248 745.95	11 706.75

* (30'000.-)

*(108'400.-)

* (43'750.-)

* (73'450.-)

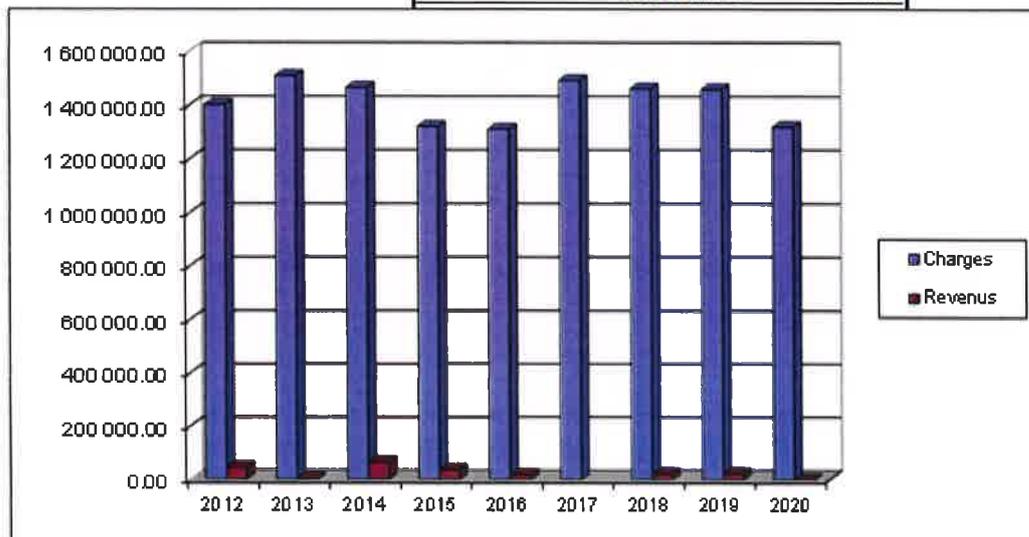


* retrait Fds (abris)

SERVICE SOCIAL



Année	Charges	Revenus
2012	1 402 143.65	46 484.78
2013	1 510 124.35	4 780.82
2014	1 466 271.95	65 812.10
2015	1 321 813.60	36 664.60
2016	1 311 560.85	18 963.00
2017	1 493 132.90	
2018	1 462 167.35	22 180.10
2019	1 459 900.70	22 623.40
2020	1 319 856.75	0.00



Le Conseil d'Etablissement

Le Conseil d'Etablissement est composé de membres du corps enseignant, des délégués des parents, de membres de la société civile qui ont une collaboration régulière avec l'Etablissement scolaire (AVJ SA, Centre sportif et de l'Ecole de musique (EMVJ)). Il n'a pas siégé ce printemps en raison de la situation Covid et la séance prévue le 28 octobre a finalement été annulée afin de respecter les recommandations sanitaires. Néanmoins, les représentants des parents d'élèves ont organisé leur traditionnelle séance à l'attention des parents d'élèves le 24 septembre. Le thème abordé cette année : « L'orientation scolaire et professionnelle de vos enfants dans le contexte actuel », animée par Mme Linda Wagnières, psychologue conseillère en orientation.

Patrick BERKTOLD

450 – Déchets

En annexe (F) le détail des coûts d'élimination des déchets Vallée de Joux.

Philippe GROBETY

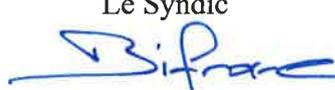
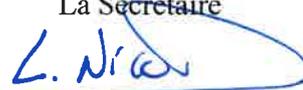
Fondé sur ce qui précède, nous invitons votre Conseil à :

1. Approuver le présent exposé.
2. Adopter les comptes de l'exercice 2020, avec un excédent de recettes frs. **15'001.68**
3. Donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2020.

La Municipalité se tient à votre entière disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires, et vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers(ères), à l'assurance de sa parfaite considération.

Le présent préavis a été adopté par la Municipalité dans sa séance du 19 avril 2021

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

<p>Le Syndic</p>  <p>Christophe Bifrare</p>		<p>La Secrétaire</p>  <p>Laetitia Nicod</p>
--	--	--

Délégués municipaux : Bifrare Christophe, Syndic.
Rochat Paul-Claude, Grobety Philippe, Berktold Patrick, Piazzini Claude.

Commission : Grobet Heidi, rapporteur.
membres Rochat Jacky, Bignens Yoan, Rochat Véronique, Cabras Roméo
suppléants Berney Louis-François, Magnenat Gilbert, Baconnier Alain